

Égalité Femme/Homme

Stop à la violence institutionnelle

Retraite à 60 ans

Baisse du Temps de Travail

Respect des droits

Non à toute forme de privatisation

Abolir la précarité

Défense du Statut

Augmenter les salaires

Faire entendre la parole des agent.es

Lutter contre les discriminations

Le Comité Social Territorial

C'est au Comité Social Territorial ou CST, fusion du CT et du CHSCT, que sont abordées, à la Région, les questions liées à l'organisation du travail, les restructurations de services, nos congés, nos primes, nos conditions de travail, d'hygiène et de sécurité... pour les agent.es titulaires et contractuel.les.

Pour défendre et élargir la fonction publique, notre statut et notre service public, **Sud** s'engage et revendique

- la Défense du service public et la lutte contre toutes formes de démantèlement (*externalisation, privatisation, délégation de service public,*
- l'Organisation des services dans l'intérêt des personnels et des usager.es respectueuse des conditions de travail et de vie (*lutte contre les politiques managériales, contre la souffrance au travail, horaires atypiques...*)
- la Baisse du temps de travail, et du travail pour toutes et tous.
- l'Augmentation de nos rémunérations et un régime indemnitaire (primes) intégré au calcul de la retraite
- la Formation, et non pas le formatage, dans le respect du droit pour chaque agent.e
- la Défense et l'amélioration du statut et titularisation des précaires (vacataires, contractuel.les...)
- le Déroulement linéaire des carrières avec des ratios à 100% pour les avancements de grades

Notre force pour gagner, c'est l'action collective de toutes et tous, titulaires et contractuel.les, et la détermination des élu.es **Sud** combatif.ves !

Les 1607 H ... NOUS, à **Sud**, on a voté contre !

Je prends la parole
en donnant ma Voix à

Sud

La rémunération des fonctionnaires



La vidéo est visible aussi ici :



À la fin du mois le compte n'y est pas

En septembre 2022, l'INSEE annonçait une hausse des prix de plus de 6 %. Concrètement pour une grande majorité des agent·e·s de la Région (2/3 sont en catégorie C !), le quotidien est de plus en plus compliqué. Électricité, gaz, denrées alimentaires, loyer, carburant... tout augmente. Or l'ajustement du régime indemnitaire décidé par la Région est loin de compenser la perte due à l'inflation. Si l'on ajoute à cela la mise en place des nouveaux règlements du temps de travail, il s'agit donc de **TRAVAILLER PLUS pour GAGNER MOINS !** Cela n'est pas acceptable. **Sud** revendique une indexation totale de nos salaires sur l'inflation !

Et pour l'action sociale non plus...

Sud revendique des prestations sociales (santé, chèques vacances, titre restaurant, loisir...) à la hauteur et équitables sur l'ensemble du territoire breton.

LES PRIORITÉS POUR **Sud** :

- Participation aux déplacements domicile - travail, pour toutes et tous.
- Une aide substantielle aux mutuelles santé et aux contrats de prévoyances.
- Mise en place d'un barème social plus juste.



La Formation spécialisée

Cette nouvelle instance remplace le CHSCT, on y aborde tout ce qui touche à notre santé, notre sécurité, et nos conditions de travail.

Nos actions

Sud a toujours vu cette instance comme un outil essentiel permettant aux agent·e·s de participer à la détermination collective de leurs conditions de travail. Nous avons proposé des rapports structurés dont certains ont obligé la collectivité à évoluer en matière de prévention et de sécurité. En voici quelques exemples :

- Mise en œuvre d'un plan de prévention des risques psychosociaux au sein de la collectivité
- Prolongation de la durée d'engagement des agent·e·s contractuel·le·s assurant des remplacements dans les lycées
- Renforcement du service de prévention et nomination de plusieurs agent·e·s chargé·e·s de la fonction d'inspection
- Mise en place d'un plan d'actions concernant le site territorialisé de Quimper
- Sécurisation des locaux face au risque de contamination par les aérosols
- Évolution des registres de santé et sécurité au travail

Contre un système

Les politiques d'austérité infligées aux services publics opèrent une transformation des méthodes RH qui s'appuient, entre autres, sur une idéologie de l'organisation du travail issue de l'entreprise privée. En créant la concurrence entre agent·e·s par les carrières et l'évaluation, en usant du favoritisme dans les avancements et les promotions, en multipliant les réorganisations, en usant de pratiques managériales bien loin de la bienveillance affichée, l'administration brise la solidarité entre agent·e·s. Ces pratiques ont des conséquences sur la santé mentale des agent·e·s. **Sud** entend démasquer et dénoncer ces pratiques.



Nous ne sommes pas dupes !

On ne peut pas toujours faire plus avec moins ! Les réorganisations ne peuvent masquer qu'un temps le manque de moyens.

Sud dit non aux réorganisations sans réelle concertation avec les agent·e·s et sans étude d'impact sur leur santé.

CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE

